

Centre d'études collégiales de Varennes



AVIS AUX TERMES DE LA CLAUSE 5-1.12/F.E.C. DE LA
CONVENTION COLLECTIVE RÉGISSANT LES CONDITIONS
DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT

OUVERTURE DE CHARGES - FORMATION CONTINUE 2015-2016

AEC – Gestion de l’approvisionnement – LCA.72

Programme offert du 2 septembre 2015 au 9 septembre 2016

SESSION 1 : DU 28 SEPTEMBRE 2015 AU 8 JANVIER 2016

Lieu de formation : Varennes

N° DU CONCOURS	DISCIPLINE	N° DU COURS	TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES
15-024-01	Mathématique	201-902-BB	Mathématiques appliquées à la gestion de l'approvisionnement	45
15-024-02	Psychologie	350-900-BB	Relations interpersonnelles et travail d'équipe	45
15-024-03	Tech. adm. (1)	410-911-BB	Initiation à la comptabilité de gestion	75
15-024-04	Tech. adm. (1)	410-992-BB	Approvisionnement I	60
15-024-05	Tech. adm. (1)	410-998-BB	Initiation à l'informatique de gestion	60
15-024-06	Anglais (langue seconde)	604-903-BB	Anglais	45

Durée

Du 28 septembre 2015 au 8 janvier 2016.

Exigences

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine pertinent.

Posséder une maîtrise sera considéré comme un atout.

Posséder une expérience de travail de 2 ans reliée au domaine de la gestion des approvisionnements.

Toute personne ayant présenté une offre générale de service pour 2015-2016 dans une ou plusieurs disciplines doit postuler de nouveau pour le secteur de la formation continue.

Tout autre candidat ou candidate doit, pour obtenir l'une des charges précitées, faire parvenir sa candidature par écrit, en indiquant le numéro du concours, **entre le 22 juin et le 1^{er} juillet 2015**, à :

Recrutement du personnel enseignant
Concours numéro (*indiquer le numéro du concours*)
Service des ressources humaines
Cégep de Sorel-Tracy
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9
ou par courriel : resshumaines@cegepst.qc.ca

Tout candidat ou candidate doit produire une déclaration d'emploi. (Le formulaire est disponible sur le Web.)

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

Votre candidature doit être accompagnée des pièces justificatives d'expérience et de scolarité, à moins que le Collège ne les possède déjà.

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.

La Direction des ressources humaines

c. c. Départements d'enseignement
Syndicat du personnel enseignant
Dossier concours
CECV